

Anti-cancer vaccination : there is serious problem after vaccination to protect young girls and women against cancer of the collar of the uterus. Text in French.

VACCIN ANTI-CANCER destins brisés

Le vaccin supposé protéger les jeunes filles et les femmes contre le cancer du col de l'utérus s'avère être bien plus dangereux qu'efficace.

En effet, les causes du cancer de l'utérus sont multiples en commençant par un conflit psychique sérieux ayant plus ou moins des racines psychologiques, voire même psychogénéalogiques aux conséquences génétiques. En effet, on a observé sur des milliers de cas que l'invariant du cancer du col de l'utérus est celui des femmes victimes de l'adultère de leur mari. Ce type de cancer a même été observé chez des guenons dont le mâle attiré allait honorer d'autres femelles. Mais dès que le mâle revenait à sa femelle initiale, il y avait rémission du cancer. Maintenant, il y a aussi d'autres causes comme certaines infections vénériennes chroniques par différents virus tenaces. Donc, la protection de ce vaccin ciblé sur seulement deux virus est plutôt légère et de fait hypothétique.

Mais le grand problème est que les expérimentations des laboratoires sur ces vaccins ont été bâclées. Il est clair que dans cette affaire, comme dans d'autres qui défrayent la chronique à propos des produits pharmaceutiques allopathiques, l'Agence nationale pour la sécurité des médicaments, ANSM (ex-AFSSAPS) n'a pas été à la hauteur soit par ignorance, ce qui est grave, soit par collusion, ce qui est encore plus grave... Bien sûr et comme d'habitude, les cas des personnes ayant eu des séquelles inattendues juste après vaccination, toutes graves, sont mis sur le dos de la « faute-à-pas-de-chance » et sont minimisés comme exceptionnels... Sauf que ces cas ne sont pas vraiment exceptionnels. Tant pis pour les familles accablées qui devront supporter la maladie de leur proche au destin brisé. Et tout ça à cause de la peur de contracter un cancer, et de l'excès de confiance dans la propagande de la médecine conventionnelle animée par les labos.

Bien sûr, ce n'est pas l'acte vaccinal qui est en cause, mais la fabrication de la substance injectée. La vraie question que doivent se poser les parents est de savoir s'ils font vacciner leur enfant pour avoir personnellement la conscience tranquille ou parce qu'ils veulent assurer une protection à leur enfant « chérie » ? Il est alors l'heure d'être franc et sincère avec soi-même et ne pas se mentir car la pire des choses est l'hypocrisie envers ceux que l'on aime.

Maintenant, quand on décide de vacciner, il faut être conscient qu'il s'agit alors de jouer ni plus ni moins à la roulette russe, comme si on braquait une arme sur la tempe de son enfant. Car le résultat d'une mauvaise réaction secondaire est un lourd handicap à vie, donc irréversible. Ce n'est pas la peine de se venger ensuite juridiquement sur les labos car après tout, ce sont les parents eux-mêmes, les personnes elles-mêmes qui ont volontairement demandé la vaccination... Alors à chacun sa conscience face à une menace de cancer qu'il faut savoir relativiser en fonction de l'état immunitaire initial de l'enfant ou l'adulte qu'il est toujours possible d'améliorer de façon saine et sans danger¹.

Toujours est-il qu'ici, encore, le public est méprisé et qu'il devient clair que pour les laboratoires pharmaceutiques, la santé publique est d'abord un champ commercial, voire carrément un champ d'expérimentation pour apprentis-sorciers à l'instar des expérimentations des médecins nazis. Car c'est bien la conclusion que l'on en tire en considérant cette question du Gardasil® et de Cervarix® exposée dans l'article ci-dessous.

Voici donc cet article de la revue « Rebelle-Santé » qui explique le problème de ce vaccin aléatoire aux graves effets secondaires relatés ici. Nous verrons ensuite quelques solutions de protection.

¹ A noter qu'une étude internationale effectuée sur 20 000 femmes montre que le stérilet n'est pas un facteur de risque de cancer ; au contraire, il réduirait de 50 % le risque de survenue de cancer du col de l'utérus... A prendre avec circonspection. Toutefois, il existe de nombreux moyens naturels de prévention, à commencer par la stimulation de l'immunité et sa régulation.

VACCINS CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le scandale de Gardasil® & Cervarix®

En octobre 2008 déjà, nous avons publié un article intitulé « Vaccination contre le cancer du col de l'utérus : l'envers du décor ». Trois ans plus tard, les effets secondaires possibles se sont dramatiquement confirmés...

Encore trop peu de gens le savent : le Gardasil® et son concurrent, le Cervarix®, figurent sur la liste des produits sous surveillance renforcée de l'Afssaps (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé).

Tellement de non-dits

En France, selon l'Afssaps, 4 millions de doses de Gardasil® et 106 000 doses de Cervarix® ont déjà été distribuées. Pourtant, combien de jeunes filles vaccinées savent, par exemple, qu'au cours des essais cliniques, la tolérance du Gardasil® a été évaluée de façon très discutable sur un échantillon assez limité et pas plus d'un mois après la troisième injection ? Ou encore que seuls 27 % des jeunes filles participant aux essais ont effectivement reçu le schéma complet en 3 doses ? Combien savent aussi que le Cervarix® contient un nouvel adjuvant encore jamais utilisé jusqu'ici, comme l'a reconnu le Conseil Supérieur belge de la Santé dans un rapport de 2007, et que les effets secondaires de ce vaccin sont notamment évalués comparativement à un groupe ayant reçu le vaccin anti-hépatite B de GSK (Engerix B®), lui-même accusé de provoquer quantité de maladies auto-immunes ?

Interrogé par M6 pour un reportage sur « les nouveaux jackpots de l'industrie pharmaceutique », le Dr René Guirette, médecin généraliste en région parisienne, estime que le Gardasil® a été lancé sans études de grande ampleur et qu'il s'agit en fait d'un « essai grandeur nature sur des gens non consen-

tants », ce qui constitue en réalité la définition d'une expérimentation et relèverait donc à juste titre du Code de Nuremberg. Dans le même reportage, le Pr Daniel Floret, président du comité technique des vaccinations, semblait très mal à l'aise par rapport à la décision du Ministre de la Santé Xavier Bertrand qui était personnellement intervenu pour hâter le remboursement du vaccin en mars 2007 avant même d'avoir reçu l'avis des experts. Une décision que le Pr Floret n'a pas souhaité commenter. Pas plus que le Ministre lui-même, qui a refusé toute interview sur le sujet.

Des effets secondaires...

Le Monde du 12 juillet dernier faisait état des premières demandes d'indemnisation de victimes françaises du Gardasil®. Libération du 27 juillet titrait « Calvaire post-vaccin » pour raconter le cas de l'une d'entre elles : Laetitia Celli.

Vaccinée en 2007 parce que sa maman croyait bien faire, Laetitia n'est plus que l'ombre d'elle-même : elle ne supporte plus le bruit, la lumière, elle fait de multiples syncopes, souffre de douleurs abdominales insupportables et n'est même plus capable de voyager une heure sans vomir tout son saoul. Mais elle est loin d'être la seule. Pour Océane Bourguignon, 16 ans, qui a passé des mois en fauteuil roulant, les médecins hésitent entre le diagnostic de sclérose en plaques et celui d'encéphalomyélite aiguë disséminée. Morgane Zampol a, quant à elle, déclaré un syndrome de Guillain-



Océane Bourguignon était en pleine forme jusqu'à la vaccination



Sarah Meunier

Barré. Pour Julie Legnani, de Marseille, c'est une maladie de Verneuil, maladie rare de la peau, très invalidante et nécessitant des soins constants. Sarah Meunier, elle, a fait une polymyosite. Charlene Savall, vaccinée en 2008, a subi une paralysie du côté gauche, des troubles cardiaques, des vertiges ainsi qu'une maladie auto-immune défigurante, la sclérodémie. La vaccination a fait basculer la vie de ces jeunes filles ou femmes atteintes d'effets graves. La plupart d'entre elles ont été revaccinées par les médecins en dépit de signaux d'alerte forts qui n'ont pas été pris au sérieux.

La médiatisation de ces divers cas qui tentent d'obtenir réparation ne fait bien évidemment pas les affaires des fabricants qui tentent de les minimiser en prétextant qu'il s'agit de cas isolés ou que « le lien n'est pas établi ». Toutefois, depuis fin 2009, une étude post-commercialisation du Gardasil®, publiée dans le *Journal de l'Association Américaine de Médecine (JAMA)*, faisait état d'un nombre d'effets secondaires trois fois plus important pour le Gardasil® que pour tous les autres vaccins combinés et précisait déjà qu'il y avait « un surplus de réactions à type de syncopes et thrombo-embolies » après Gardasil®.

En outre, les effets du Gardasil® sur le cycle menstruel semblent anormalement fréquents avec des règles qui deviennent particulièrement douloureuses, s'amointrissent, voire disparaissent à la suite du vaccin. Ce vaccin contient notamment du polysorbate, qui a démontré un effet stérilisant chez les souris...

Une publicité trompeuse

Dans l'article publié dans ce même magazine en 2008, nous en parlions déjà : la pub agit comme un véritable rouleau compresseur. Sur le blog Pharmacritique, le généraliste Dr Vincent déclare, au sujet du Gardasil® : « Je passe mon temps à le déconseiller, mais la pression médiatique est trop forte et j'ai l'impression de n'être qu'une goutte d'eau. »

Pendant des mois, la firme GSK, qui se présente pourtant comme « une entreprise responsable » a laissé un logo « J'aime mon utérus » sur son site d'information en matière de cancer du col censé informer sur la maladie (et détournant ainsi l'interdiction de publicité directe pour les médicaments soumis à prescription). Et, pendant des mois, aucune autorité n'a même sanctionné cet amalgame entre cancer de l'utérus et cancer du col de l'utérus alors que cela est très différent ! La publicité oppressante et culpabilisante en faveur du Gardasil® martèle « Protéger sa fille... se préoccuper de son avenir », tout en prétendant pouvoir éviter 70 % des cas de cancer du col de l'utérus. Pourtant, le

22 septembre 2010, le Journal Officiel publiait la décision du 31 août de la même année d'interdire une publicité de Sanofi Pasteur MSD en faveur du Gardasil®, l'Afssaps estimant que « En l'état actuel des données, il n'y a pas d'étude démontrant un effet préventif de la vaccination sur la survenue des cancers, le délai entre l'infection et l'apparition d'un cancer invasif étant estimé à quinze-vingt-cinq ans. » En outre, comme l'explique le Dr Spinosa, gynécologue obstétricien suisse, coauteur de « *La piqûre de trop ?* » (éd. Xenia), « Les souches de HPV 16 et 18 (incluses dans les deux vaccins) causent certes, à l'heure actuelle, 70 % des cancers du col. Mais il est impossible d'en conclure que le vaccin réduirait le nombre de cas dans la même proportion. » Du reste, « rien ne dit qu'en éradiquant ces deux souches, d'autres ne prendraient pas le relais. » Malgré tant d'incertitudes, la Sécurité Sociale continue à rembourser ces deux vaccins à hauteur de 65 %.

Contestation mondiale

La controverse s'est étendue au monde entier. Que ce soit en Inde où une députée communiste, Brinda Karat, a demandé et obtenu l'arrêt immédiat des essais cliniques du Gardasil® qui ont entraîné 7 décès et 120 effets indésirables graves, ou aux Pays-Bas où une équipe de chercheurs de l'Erasmus Medical Center estime infondé d'inclure ces vaccins dans le calendrier vaccinal, en passant par le Rwanda où certains journalistes s'indignent que leur population serve de cobaye. Aux USA où plus de 22 000 effets secondaires graves et 90 décès ont été officiellement recensés, deux jeunes, dont des proches ont été victimes du Gardasil®, sillonnent le pays pour réaliser le documentaire « *One more Girl* », prévu pour 2012, sur cet énième scandale sanitaire. En attendant, la Commission européenne a récemment donné son feu vert pour une autorisation du Gardasil® chez les garçons jusque 26 ans, pour la prévention des verrues génitales et des lésions anales précancéreuses !



Un message publicitaire trompeur

Nathalie Duris

Confirmations morbides

Les dernières statistiques ont été publiées en juin 2013 sur le site américain du *Vaccine Adverse Event Reporting System* qui relève les effets secondaires de la vaccination contre le HPV (human papillomavirus) chez les jeunes filles.

Même compte tenu que les effets secondaires rapportés sont moins de 10 % car les familles ne font pas forcément le lien entre la vaccination et les effets perçus, les chiffres sont impressionnants et donnent à réfléchir sur l'éthique des laboratoires et les mesures administratives de surveillance et protection de la santé publique (voir tableau ci-dessous). En une seule année, plusieurs centaines de milliers de jeunes filles ont eu leur santé endommagée, parfois de façon irrémédiable !

Mais malgré ces chiffres effarants, aucune mesure officielle de suspension des vaccins n'a été prise alors que si cela avait été un autre produit, un tollé général aurait été relayé par les médias pour l'interdire. Au lieu d'une alarme judicieuse, les dégâts sont superbement ignorés. Silence, on tue.

Rappelons tout de même que les Gardasil® et le Cervarix® n'ont toujours pas démontré d'efficacité dans la prévention du cancer du col de l'utérus ! En effet, le HPV tout seul ne provoque pas de cancer, et d'autre part, d'autres virus et facteurs de ce cancer ne sont pas inclus dans ces vaccins ! Mais le pire est que les deux fabricants (Merck et GlaxoSmithKline), avec le soutien de tous les ministères de la santé de par le monde et celui de l'OMS, sont en train de songer à vacciner les nouveaux nés afin d'élargir leur marché, enfants qui plus tard auront un gros risque de stérilité !...

Et c'est là que l'on se pose la question de fond : Quel dessein servent de tels produits sur les populations ? Sont-ils destinés à les réduire ? Sont-ils destinés à entretenir un cheptel toujours plus grand de gens malades ou éternellement patraques afin d'alimenter le commerce des labos ? Est-ce une forme de génocide caché ? Ce sont là les vraies questions.

Décès enregistrés	140
Handicaps à vie	952
N'ont pas récupéré	6032
Dysplasie du col	214
Cancer du col déclenché	64
Vies mises en danger	562
Recours aux urgences	10557
Hospitalisations	3065
Effets indésirables	30352

Les solutions de protection et de prévention

Il existe heureusement d'autres moyens de se soigner. L'origine et ensuite la nature des cancers du col de l'utérus nous amène à considérer l'usage de champignons comestibles immunostimulants issus de la médecine asiatique qui existent conditionnés dans plusieurs laboratoires sous forme de gélules.

Le kawarataké (*coriolus versicolor*) a l'avantage de ralentir la prolifération cellulaire tumorale et de favoriser ainsi l'apoptose des cellules (autodestruction en cas d'anomalie ou de vieillesse). Son principe actif est le polysaccharide krestin (PSK). Grâce aux cytokines (responsable de la communication dans le système immunitaire), il stimule les cellules souche de la moelle. Son efficacité a pu être constatée en association avec des traitements classiques.

Le reishi (*ganoderma lucidum*) est un anticancéreux, antiviral et régulateur de l'immunité.

Le shiitaké (*lentinus edodes*) contient une substance (le lentinan) activant les globules blancs assurant la lutte antivirale. Il est utilisé couramment en Chine pour aider les cancéreux sous chimiothérapie et les malades du sida.

Un chercheur, le Dr Donatini (Mycoceutics)², a même associé ces champignons à des substrats de croissance végétale en faisant pousser ces champignons sur des écorces de plantes spécifiques afin d'associer leurs principes actifs. Il a utilisé le bouleau, le tremble et même la noix de muscade pour leurs propriétés. Le résultat a été une inhibition des

² <https://annuaire.laposte.fr/laboratoire-pharmaceutique/mycoceutics-43863865200018/>

papillomavirus et la mort des cellules tumorales du col. Il a ensuite mené une étude sur 10 patientes atteintes de papillomavirus pendant 1 an. Chez neuf femmes ayant été jusqu'au bout de l'étude, le virus a été éradiqué et les lésions éliminées à 90 %, ce qui n'est pas mal pour une simple naturothérapie. Il y a même suivi un cas d'une femme de 40 ans atteinte d'une dysplasie sévère du col nécessitant une conisation chirurgicale. La patiente ayant refusé cette opération, elle commença le traitement du Dr Donatini. Les lésions ont fortement régressé 10 jours plus tard et l'intervention fut annulée sur constat du gynécologue. Et 6 mois plus tard, la disparition des lésions fut confirmée.

En dehors de ce type de remède mycothérapeutique, il existe toujours de nombreux autres remèdes naturels sans effets secondaires afin de stimuler l'immunité pour que le système immunitaire réponde à tous les types de virus liés au cancer du col et autres cancers, ce que ne pourra jamais faire un vaccin. Toutefois, une bonne immunité se fonde sur un organisme régulièrement détoxiné, renforcé par des soins d'entretien réguliers (notamment de la flore intestinale) que l'on apprend facilement en développant soi-même une bonne hygiène de vie et une alimentation simple, saine et équilibrée. Il existe donc des solutions fiables et sans effets secondaires. Les praticiens de santé naturelle ou de médecine alternative sont à même de guider les personnes voulant assumer la responsabilité de leur propre santé. Et actuellement, il est plus que nécessaire de se prémunir pour survivre.

© Pascal Labouret, 2011